



République Française  
Département : VOSGES  
Arrondissement : Épinal  
Commune de ESSEGNEY

## **Procès verbal**

Le mercredi 09 avril 2025 à 18 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 04 avril 2025, s'est réunie sous la présidence de Dominique VUILLEMIN.

Secrétaire de la séance : Jérôme DROPINSKI

**Présents** : Dominique VUILLEMIN, Jérôme DROPINSKI, Sandrine THOUVENIN, David MARTIN, Patrick THOMAS, Lison DE BLOCK, Denis FRIAISSE, Laetitia GERMAIN, Esther THOUVENIN

**Représentés** :

**Absents et excusés** : Eric JACOTÉ, Laurence CHRETIEN, Marie Line DOUCEY, Sabrina MATHIS, Pauline STOTZ, Gilbert VIRY

### **Ordre du jour** :

- Vote du CFU 2024, 2ème convocation, quorum non atteint à la réunion du 3 avril 2025

### **Délibérations du conseil** :

#### **Approbation du CFU 2024 et affectation de résultat (N° DE\_020\_2025)**

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu la délibération n°MI\_2021\_5\_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2024;

Vu le Compte Financier Unique 2024;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	1 150 742,74	95 358,06	0,00	95 358,06	1 150 742,74
Opérations exercice	572 701,15	877 719,16	216 385,56	434 663,10	789 086,71	1 312 382,26
<b>TOTAUX</b>	572 701,15	2 028 461,90	311 743,62	434 663,10	884 444,77	2 463 125,00
Résultat de clôture		1 455 760,75		122 919,48		1 578 680,23
Restes à réaliser					647 631,00	0,00
Besoin / excédent de financement total						931 049,23
Pour mémoire : Virement à la section d'investissement						624 716,62

JACOTÉ Eric se retire et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal réuni et présidé par VUILLEMIN Dominique vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus, donne pouvoir à JACOTÉ Eric pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

Compte 1068 (recette d'investissement)	524 711,52
Compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)	931 049,23
Compte 001 (déficit d'investissement reporté)	122 919,48

Délibération : adoptée

Dominique VUILLEMIN  
Président de séance

Jérôme DROPINSKI  
Secrétaire de séance